



Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

DEMANDE D'AGREMENT POUR UN SITE ACCUEILLANT UNE MANIFESTATION « PORTE OUVERTE »

A. Informations générales

Nom de l'association organisatrice :	Adresse du siège social de l'association:
Coordonnées de l'aérodrome :	Adresse de l'aérodrome :

E. Généralités

Dans le cas d'un parachutage, une demande conforme au règlement ministériel du 16 juillet 1990 doit être introduite au préalable à la Direction de l'Aviation Civile (DAC) au moins 3 jours ouvrables avant la date escomptée de la manifestation.

Les baptêmes de l'air doivent être réalisés par des aéronefs ayant leur base principale sur l'aérodrome agréée accueillant la manifestation.

Les Fly-In's découlent entièrement de la responsabilité du directeur des vols. Uniquement les aéronefs capables de se poser en toute sécurité sur l'aérodrome peuvent être utilisés.

La présente demande d'autorisation, accompagnée des documents repris sous la rubrique F., est à introduire au plus tard **3 semaines** au préalable à la date de la manifestation escomptée.

F. Documents d'accompagnement

- Autorisation de manifestation émise par l'administration communale.
- Autorisation écrite et signée du propriétaire du (des) terrain(s) de la manifestation.
- Matériel cartographique du site de la manifestation, mentionnant les coordonnées géographiques des terrains, les directions générales de décollage/atterrissage, les niveaux de vol et les directions projetées de toutes les évolutions d'aéronefs.
- Matériel cartographique du site de la manifestation avec indication de la zone publique, de la zone de manœuvre, la zone de stationnement des aéronefs, de la zone d'embarquement des passagers des baptêmes de l'air et des moyens de délimitation des différentes zones.
- Descriptif du matériel de premiers secours et de lutte contre l'incendie.
- Police d'assurance en cours de validité couvrant la responsabilité civile de l'organisateur et de toutes personnes qui concourent à l'organisation, à l'égard des participants, des spectateurs et des tiers.

G. Le(s) soussigné(s) certifie(nt) (que)

1.	Tous les renseignements fournis dans la présente formule sont vrais, exacts et complets au meilleur de la connaissance du/des soussigné(s).
2.	Etre conscient(s) de la réglementation afférente actuellement en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et de se tenir informé(s), des changements futurs de la législation aéronautique luxembourgeoise et européenne applicable.

Fait à _____, le _____

Nom et fonction du signataire :

Signature de la personne autorisée à signer pour le compte l'association organisatrice



Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

INFORMATION NOTE ON DATA PROTECTION

NOTICE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Administrative autorisation for aerial work, UAS operations and aerial events

Autorisations administratives pour travail aérien, vols de drones et manifestations aériennes

Personal data are processed for the purpose of the issuance of administrative authorisations for aerial work, for UAS operations (unmanned aircraft systems) and for aerial events.

Les données à caractère personnel sont traitées en vue de la délivrance des autorisations administratives pour travail aérien et pour manifestations aériennes.

The data subject has the right :

- to access to their personal data,
- to rectification or erasure of personal data or restriction of processing,
- to object to processing,
- to withdraw consent at any time where processing is based on consent, and
- to lodge a complaint with the CNPD (<https://cnpd.public.lu/en.html>).

Toute personne concernée a le droit :

- d'accéder à ses données personnelles,
- de demander la rectification ou l'effacement des données personnelles, ou la limitation du traitement,
- de s'opposer au traitement,
- de retirer son consentement à tout moment lorsque le traitement est fondé sur le consentement, et
- d'introduire une réclamation auprès de la CNPD (<https://cnpd.public.lu/fr.html>).

Failure to provide the requested personal data will prevent the issuance of an authorisation for aerial work, for UAS operations (unmanned aircraft systems) or for aerial events.

Le fait de ne pas fournir les données à caractère personnel requises à la DAC fera obstacle à la délivrance d'une autorisation administrative pour travail aérien, pour drones ou pour manifestations aériennes

For more detailed information on the protection of your personal data, please consult our website:

<https://dac.public.lu/direction/RGPD/index.html#GDPR>

Pour des informations plus détaillées sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre site web :

<https://dac.public.lu/direction/RGPD/index.html#RGPD>



Direction de l'Aviation Civile (DAC)
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Findel (Luxembourg)
Tel.: 00352 247 74900
E-Mail: civilair@av.etat.lu